

RCS : PAU Code greffe : 6403

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PAU atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 00439 Numéro SIREN : 443 434 162 Nom ou dénomination : A.S.G (AUDIO SUD GRAVURE)

Ce dépôt a été enregistré le 17/06/2020 sous le numéro de dépôt 2554

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2019 12			Exercice N-1 30/09/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	27 834	19 727	8 107	1 384	6 724	485.96
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	3 130	3 130				
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	191 794	128 923	62 871	86 904	24 033	27.65
	Autres immobilisations corporelles	283 770	107 749	176 020	193 414	17 394	8.99
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	23 817		23 817	25 134	1 317	5.24
	Total II	530 344	259 529	270 815	306 836	36 021	11.74
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	561 725		561 725	431 147	130 578	30.29
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis	73 363		73 363	132 102	58 739	44.46
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	2 737		2 737		2 737	
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	298 702	2 260	296 442	224 323	72 119	32.15
	Autres créances	103 634		103 634	130 660	27 026	20.68
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	48 837		48 837	13 529	35 307	260.97
	Charges constatées d'avance (3)	17 157		17 157	31 550	14 393	45.62
	Total III	1 106 155	2 260	1 103 895	963 311	140 583	14.59
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)	224		224		224	
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 636 723	261 789	1 374 934	1 270 147	104 786	8.25

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

23 817

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2019 12	Exercice N-1 30/09/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 500 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	500 000	500 000		
	Réserves				
	Réserve légale	15 873	11 812	4 061	34.38
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	9 774	9 774		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	90 342	4 061	86 281	NS
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	615 990	525 648	90 342	17.19
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	349 742	325 752	23 990	7.36
	Concours bancaires courants	32 167	27 440	4 727	17.23
	Emprunts et dettes financières diverses	1 463		1 463	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	163 915	145 366	18 549	12.76
	Dettes fiscales et sociales	208 056	238 111	30 055	12.62
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	3 599	7 830	4 231	54.04
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	758 944	744 500	14 444	1.94
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 374 934	1 270 147	104 786	8.25

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

540 390

529 525

SARL AUDIO SUD GRAVURE

ZI du Herre

Lieudit Braques

64270 SALIES DE BEARN



COMPTES ANNUELS au 30/09/2019

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Annexe*

BDO-ARRAOU

66 Chemin Mirassou

64140 LONS

05 59 80 28 04

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 48 045 €.

La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 48 045 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	48 045
Total	48 045

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	22 238		8 726
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	197 458		5 988
Installations générales agencements aménagements divers	201 543		4 093
Matériel de transport	16 425		8 885
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	74 956		4 292
TOTAL	490 382		23 258
Prêts, autres immobilisations financières	25 134		603
TOTAL	25 134		603
TOTAL GENERAL	537 754		32 587

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			30 964	30 964
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		11 653	191 794	191 794
Installations générales agencements aménagements divers			205 636	205 636
Matériel de transport		8 316	16 994	16 994
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		18 108	61 140	61 140
TOTAL		38 077	475 563	475 563
Prêts, autres immobilisations financières		1 920	23 817	23 817
TOTAL		1 920	23 817	23 817
TOTAL GENERAL		39 997	530 344	530 344

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	20 854	2 003		22 857
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	110 554	30 022	11 653	128 923
Installations générales agencements aménagements divers	35 358	13 885		49 243
Matériel de transport	12 862	2 630	473	15 019
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	51 290	10 002	17 805	43 487
TOTAL	210 063	56 539	29 930	236 672
TOTAL GENERAL	230 918	58 542	29 930	259 529

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	2 003				
Instal.techniques matériel outillage indus.	30 022				
Instal.générales agenc.aménag.divers	13 885				
Matériel de transport	2 630				
Matériel de bureau informatique mobilier	10 002				
TOTAL	56 539				
TOTAL GENERAL	58 542				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	4 895	893	3 528		2 260
TOTAL	4 895	893	3 528		2 260
TOTAL GENERAL	4 895	893	3 528		2 260
Dont dotations et reprises d'exploitation		893	3 528		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	23 817	23 817	
Clients douteux ou litigieux	2 533	2 533	
Autres créances clients	296 169	296 169	
Impôts sur les bénéfices	49 335	49 335	
Taxe sur la valeur ajoutée	11 143	11 143	
Débiteurs divers	43 156	43 156	
Charges constatées d'avance	17 157	17 157	
TOTAL	443 310	443 310	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	32 401	32 401		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	349 508	130 955	218 554	
Fournisseurs et comptes rattachés	163 915	163 915		
Personnel et comptes rattachés	115 644	115 644		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	58 314	58 314		
Taxe sur la valeur ajoutée	18 915	18 915		
Autres impôts taxes et assimilés	15 183	15 183		
Groupe et associés	1 463	1 463		
Autres dettes	3 599	3 599		
TOTAL	758 944	540 390	218 554	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	150 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	125 699			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	1 463			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	10.0000	50 000			50 000

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	27 834	70.87
Site Internet	3 130	100.00

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 7 ans
Matériel de bureau	Linéaire & dégressif	de 3 à 4 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	27 834	70.87
Site Internet	3 130	100.00

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 7 ans
Matériel de bureau	Linéaire & dégressif	de 3 à 4 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	1 194
Total	1 194

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	234
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 500
Dettes fiscales et sociales	106 485
Autres dettes	37
Total	129 256

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	17 157
Total	17 157

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		16 755
Intérêts sur emprunts restant à rembourser	8 067	
Locations longue durée restant à payer	8 688	
Total (1)		16 755

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			113 085	101 557	214 642
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			59 084	69 888	128 972
- dotations de l'exercice			20 708	25 772	46 479
Total			79 792	95 659	175 451
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			63 969	70 977	134 945
- exercice			21 933	23 402	45 335
Total			85 902	94 379	180 281
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			22 915	4 938	27 854
- entre 1 et 5 ans			10 124	680	10 804
Total			33 040	5 618	38 658
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				474	474
- entre 1 et 5 ans			382		382
Total			382	474	856

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- INDEMNITE DOMMAGE	10 076	77100000
- PRODUITS DE CESSON IMMOBILISATIONS	12 500	77500000
- CAUTIONS OVH REMBOURSEES	830	77560000
Total	23 406	
Charges exceptionnelles		
- REGULARISATIONS DIVERSES	7	67100000
- MAJORATIONS AMENDES	324	67120000
- VCN IMMOBILISATIONS CEDEES	8 146	67520000
- VCN IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 920	67560000
Total	10 397	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
AVANTAGES EN NATURE VEHICULES	13 752
INDEMNISATION ARRET TRAVAIL CARPILIG	24 894
Total	38 646

AUDIO SUD GRAVURE

Société À Responsabilité Limitée au capital de 500 000 €
Siège social : lieudit Braques ZI du HERRE, 64270 SALIES DE BEARN
443 434 162 RCS PAU

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 3 JANVIER 2020

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2019, s'élevant à 90 342 €, de la manière suivante :

- Pour un montant de 50 000 € à la distribution de dividendes,
- Pour un montant de 34 127 au compte « Réserve légale »,
- Pour le montant restant, savoir 6 215 € au compte « Report à Nouveau » qui s'élèvera ainsi à la somme de 15 989 €.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 2 avril 2020, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux.

L'Assemblée générale prend acte que les associés ont été informés que :

- Depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou « flat tax ») de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8% -CGI, art.117 quater),
- Peuvent demander à être dispensés du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant dernière année est inférieur à 50.000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 50.000 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L.136-7 du Code de la Sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement

payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du ———
mois suivant celui du paiement des dividendes.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

EXERCICE	BRUT	NET
30.09.2018	0	0
30.09.2017	50.000	35.000
30.09.2016	30.000	19.050

Copie certifiée conforme

La Gérance